



La protection des fonds marins

Le guide



des usagers de la mer



Ne devenez pas trafiquant malgré vous !!



Le corail constitue l'habitat de nombreux poissons et autres animaux. Il produit le sable des plages et protège de l'action des vagues.



Regardez-le et photographiez-le !!

AVEC NOUS, ENGAGEZ-VOUS POUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE !!



Sommaire



Trois écosystèmes en équilibre	4
Les herbiers	5
La mangrove	6
Les récifs coralliens	8
Exposition de photos	12
Droits et devoirs de l'utilisateur	14
Le plaisancier	15
Le plongeur	16
Le pêcheur	17
Les espèces réglementées	18
Les espèces protégées	19
Les cétacés	20
Les tortues	22
Les réserves naturelles	24
Les actions de l'IFRECOR	26
Communications et dépliants	27
La FFESSM	28
La journée nettoyage	29
La charte éco-marine	30
Action Corail	31
L'Aquarium de la Guadeloupe	32
L'Ecole de la Mer de la Guadeloupe	33
Adresses utiles	34
Carte des réserves naturelles	35

Le guide des Usagers de la Mer est édité par l'Association Terre d'Avenir avec le partenariat de la DIREN Guadeloupe, de l'IFRECOR, de la Région Guadeloupe, du CTIG, de la FFESSM et de l'Aquarium de la Guadeloupe.

Crédit photos : Franck Mazéas, Renato Renaldi, BREACH, Aline Bougaret, Mariane Aimar

Terre d'Avenir - Tél. : 0590 23 02 62
40 rue des coraux - 97160 Le Moule

**Retrouvez le guide de la mer
et ses réactualisations sur le site :**
www.terredavenir.org

Pourquoi protéger la mer ?

Notre île, papillon posé au cœur de l'Atlantique, est un écosystème fragile, menacé. La pression urbaine s'y fait forte, la production de déchets ne cesse d'augmenter, la fréquentation des plages devient massive. Là-dessus se rajoutent les pollutions industrielles, agricoles, les effets mondiaux du réchauffement climatique...

Notre insularité pose également des problèmes en termes d'approvisionnement énergétique et, si nous voulons faire face aux enjeux du XXI^{ème} siècle, nous devons dès aujourd'hui penser la Guadeloupe autrement. La construire autour des énergies renouvelables, la penser "durable" et préserver bien sûr nos mers et océans.

Plages, lagons, récifs, mangroves, constituent des écosystèmes primordiaux pour la faune et la flore de notre île et pourtant ils sont chaque année abimés ou pollués par nos activités.

Les protéger, c'est préserver notre île des cyclones et des raz-de-marée, mais c'est aussi préserver la pêche et les activités touristiques. Car la Guadeloupe a tout à gagner à offrir à ses habitants et ses visiteurs des fonds marins protégés. Elle sera ainsi fidèle à sa réputation d'île "aux belles eaux" et transmettra à ses enfants une nature dans laquelle il fait bon vivre.

Dominique Deviers

*Directeur Régional de l'Environnement
de la Guadeloupe*

Mariane Aimar

Directrice de l'association Terre d'Avenir

Trois écosystèmes en équilibre

Trois systèmes en relation

La mangrove

Elle a besoin d'une eau riche en nutriments pour sa croissance.

Elle se développe dans les zones confinées.

En épurant l'eau et en retenant les sédiments, elle favorise les conditions nécessaires au développement du récif.



Le lagon

L'action de la houle et des organismes qui vivent sur le récif va peu à peu éroder la construction récifale. Les particules qui en résultent sont transportées vers le lagon. Elles constitueront ainsi un tapis de sédiments qui pourra être colonisé par les herbiers.



Le récif corallien

Il a besoin d'une eau limpide, pauvre en éléments nutritifs et riche en oxygène pour se développer.

Il va donc se construire face à la houle et, en cassant l'énergie des vagues, protéger une zone plus calme : le lagon.

Trois écosystèmes en équilibre

Des échanges permanents

Entre les trois écosystèmes, se produisent des échanges de sédiments mais aussi de matières notamment par les migrations animales. Les poissons par exemple utilisent chacun de ces écosystèmes, soit à des moments différents de leur vie, soit à différents moments de la journée. Comme c'est le cas des gorettes, pagres et sardes qui se nourrissent la nuit sur les herbiers et s'abritent la journée dans le récif.

Des besoins opposés



Les besoins des mangroves et des récifs sont opposés. On les retrouve rarement adjacents et lorsque c'est le cas, l'un des deux est stressé. Les zones les plus productives se trouvent souvent là où une zone d'herbiers s'interpose dans le lagon, entre les deux écosystèmes.

Les plantes du lagon

Les herbiers sont constitués de plantes marines, les phanérogames. Ce ne sont pas des algues mais bien des plantes avec des feuilles, des racines et des fleurs.

En Guadeloupe, les herbiers couvrent près de 10 000 ha sous-marins. Ils sont très développés dans le Grand cul-de-sac Marin.



On trouve six espèces différentes d'herbiers dans nos eaux dont *Thalassia testudinum* (herbe à tortue) *Syringodium filiforme* (herbe à lamantin). Ces deux espèces et surtout *Thalassia testudinum* sont d'une grande importance écologique.

Les herbiers présents dans les eaux de la Guadeloupe jouent un rôle écologique majeur en tant que nurserie et source de nourriture pour de nombreuses espèces récifales.

Grâce à la photosynthèse, l'herbier produit beaucoup de matières organiques (on dit que c'est un producteur primaire) qui seront une source importante de nourriture pour les organismes marins herbivores comme les poissons, les lambis, les tortues et les oursins.

Grâce à leurs longues feuilles, les phanérogames servent aussi de plates-formes de fixation à une foule de petits organismes animaux et végétaux qui



Ce sont les herbiers à *Thalassia* qui souffrent le plus des activités humaines et plus particulièrement de l'augmentation des "eaux troubles" dans les baies.

Ils sont souvent détruits pas les aménagements côtiers, comme la construction de ports, de jetées, le dragage des chenaux ou les mouillages forains.

alimenteront les poissons.

Enfin, les feuilles sont aussi de bonnes cachettes pour les petits poissons contre les prédateurs et le courant. Lorsque leur taille ne leur permettra plus de s'y abriter, ils iront chercher de nouvelles caches dans les anfractuosités du récif et n'y reviendront que la nuit pour s'y nourrir.

L'herbier abrite toute une communauté de plantes et d'animaux, y compris un peuplement de coraux caractéristique des herbiers, composé d'espèces supportant la sédimentation et adaptées à la vie sur fonds meubles.

Un site à découvrir



À Port-Louis, à VieuxBourg, sur la Rivière-Salée, la mangrove se visite et se découvre ! À pied, en VTT, en canoë ou en kayak, elle constitue une formidable balade dans une Guadeloupe souvent méconnue.

En respectant un peu de calme, la faune se laissera approcher et admirer...

À vous les hérons, les limicoles, les aigrettes ou les pics de Guadeloupe ! Sans oublier les crabes, ciriques, violonistes, à barbe, de terre, des palétuviers ou touloulous ! Sortez vos jumelles et vos appareils photo !

La mangrove n'est pas une poubelle !

La mangrove est un univers fragile nécessaire à la survie des espèces sur notre île. Elle participe à l'équilibre qui se crée avec les herbiers et les récifs coralliens.

Comme la mangrove sert de filtre avec ses grandes racines, elle permet aux plantes marines de l'herbier et au corail d'assurer le processus de photosynthèse (fabrication de matière organique grâce à la lumière) et elle épure naturellement



l'eau pour le plus grand bien du récif corallien.

La mangrove est un lieu de vie, pas une poubelle, n'y jetons rien !

Les déchetteries sont là pour accueillir nos déchets.





Un écosystème spécifique aux zones tropicales

La mangrove est une formation forestière tropicale composée de palétuviers. Très présente sur les côtes de la Guadeloupe, elle y occupe 7400 hectares. Ces arbres ne peuvent se développer que sur des côtes abritées, en présence d'eau douce et nécessitent des apports d'éléments nutritifs importants.

C'est pourquoi on trouve les mangroves dans des bassins et plaines d'inondation, estuaires, lagons et autres zones protégées fortement alimentées en nutriments. Très bien adaptés physiologiquement aux sols salés, instables et anoxiques (pauvres en oxygène), les palétuviers peuvent occuper cette zone d'interface entre la terre et la mer. Une zone primordiale car elle est capable de casser les vagues des raz-de-marées.



Une véritable nurserie

Longtemps mal-aimée, réputée pour ses "soucougnans", la mangrove est pourtant une zone écologique majeure en région tropicale.

Elle constitue une nurserie pour des centaines d'espèces qui viennent s'y reproduire et une escale pour de nombreux oiseaux migrateurs.

Les grandes racines des palétuviers servent de support à des animaux qui ont besoin de se fixer comme les huîtres, les moules ou encore les crabes.

Les racines des palétuviers forment également un labyrinthe sous-marin dans lequel les petits poissons et les crustacés vont se cacher pour se nourrir de la matière organique issue de la dégradation des produits de la mangrove: feuilles, racines...

Une fois les petits poissons grandis, ils iront se cacher dans l'herbier ou dans le récif. Les prédateurs le savent bien et il est fréquent de croiser des bécunes à l'affût devant les palétuviers.

La mangrove est également un refuge et un lieu de nutrition et de reproduction pour animaux terrestres (mammifères, oiseaux).





En milieu insulaire, la barrière de corail joue un rôle primordial. Lors des fortes houles cycloniques, elle préserve le littoral des vagues dévastatrices. Mais plus la barrière est fragile et moins elle joue son rôle. À nous de la protéger pour qu'elle reste solide !



Quand les récifs coralliens sont en bonne santé, ils protègent les lagons et les plages. La houle est "cassée" par

le récif et les vagues arrivent amoindries sur la côte. Les poissons grandissent tranquillement dans le lagon où ils sont protégés des gros prédateurs. Les maisons du bord de mer sont elles aussi à l'abri des fortes houles.



rière de protection



Mais cette barrière corallienne offre aussi un lieu de vie formidable pour tous les poissons. Ils viennent ainsi se reproduire à l'abri des grands prédateurs, dans les lagons, où ils trouvent une nourriture abondante.



Quand les récifs coralliens sont abimés ou morts, ils ne remplissent plus leur rôle de barrière protectrice. La houle atteint donc le littoral et l'érosion est chaque année plus forte. En cas de cyclone, les maisons et les côtes ne sont plus protégées et les dégâts sont importants. Quand à la faune et à la flore sous-marines, elles disparaissent peu à



peu pour laisser la place à des colonies d'algues. C'est toute l'activité de la pêche et aussi du tourisme qui est alors menacée.

Le CORAIL

UN BÂTISSEUR DU RÉCIF

- Le corail est un bâtisseur du récif : constitué de milliers de petits animaux microscopiques appelés polypes, le corail fabrique un squelette calcaire rigide destiné à le protéger des prédateurs. C'est ce squelette qu'on appelle « caye » ou « patate » en créole.
- La nuit tombée, ces coraux durs se transforment en une masse de tentacules mouvants. Les polypes sortent de leur maison en dur pour se nourrir de plancton. Ils ressemblent à de petites anémones colorées.

UNE FORÊT TROPICALE SOUS LES MERS

- Pendant longtemps, le corail est resté une énigme pour les hommes. On ne savait pas en effet s'il appartenait au monde animal ou au monde végétal.

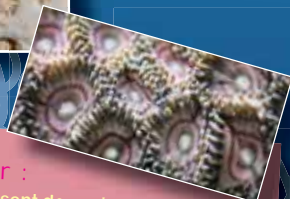
- En fait, dans chaque corail vit une cellule végétale microscopique appelée zooxanthelle, un animal, le polype, qui construit un squelette en calcaire ! On peut donc dire qu'il est à la fois végétal, animal et minéral !

- 2 500 espèces de coraux peuplent les mers et les océans depuis plus de 100 millions d'années.

- Ces espèces forment une véritable forêt sous-marine, plus riche encore que la forêt tropicale !

- De nombreuses espèces végétales et animales s'y abritent et y trouvent de quoi se nourrir. Les scientifiques estiment à près d'un million le nombre d'espèces qui vivent dans et autour des récifs : poissons, éponges, anémones, étoiles de mer et méduses, etc. Autant d'espèces qui, sans lui, ne pourraient pas survivre.

- Maillon important de la chaîne alimentaire, le corail est indispensable à la vie sous-marine... et à l'homme qui mange lui aussi des poissons !



A retenir :

- Les polypes sont des animaux microscopiques
- Ils construisent le corail
- Leur croissance est de quelques millimètres à quelques centimètres par an

A retenir :

Sans coraux, il n'y a plus de pêche ni de pêcheurs. Car mêmes les gros poissons du large sont venus un jour s'abriter dans cette nurserie !



LE CORAIL EN CHIFFRES

- La Guadeloupe comporte la plus longue barrière de corail des Antilles.
- Au niveau mondial, 27% des récifs coralliens ont déjà disparu et 40% disparaîtront dans les prochaines années. Aux Antilles Françaises, 80% des coraux sont déjà morts ou gravement atteints.
- Les coraux couvrent 0,1% de la surface de la mer, mais produisent plus de 25% des poissons pêchés dans le monde
- Ils représentent le moyen de survie direct de plus 350 millions de personnes.
- Plus de 6000 médicaments en sont déjà issus (anti-douleur, anti-cancer, anti-tumeur, traitement du SIDA -AZT...)
- 66% de la population mondiale vit à moins de 60 km des côtes et 20% directement à proximité des récifs coralliens.

D'OÙ VIENT LA COULEUR DU CORAIL ?

D'une algue microscopique appelée zooxanthelle. C'est elle qui donne sa couleur aux coraux. Rouge, jaune, orange, bleu, autant de teintes qui, sous les mers tropicales, contribuent à la vision paradisiaque qui enchante tant les plongeurs.

qu'est ce que c'est ?



LE CORAIL EST EXIGEANT

- Pour vivre, il a besoin de lumière et donc d'eaux claires.

-Mais aussi d'une certaine température. Au-delà de 29°, le corail blanchit puis meurt.

C'est ce qu'on appelle le blanchissement du corail.

Ces épisodes reviennent régulièrement à partir de septembre et durent quelques semaines. Mais, depuis quelques années, le réchauffement climatique accentue dangereusement ce phénomène.

A ne pas faire :

- Jeter ses déchets en mer
- Prélever des gorgones, coraux ou coquillages même morts
- Abîmer le corail avec ses palmes ou marcher sur le corail
- Mouiller son bateau sur un récif
- Utiliser un anti-fouling, substance chimique très nocive pour les eaux

COMMENT LE PROTÉGER ?



Nos activités aquatiques peuvent être à l'origine de nombreuses dégradations des coraux.

Mais en respectant quelques règles simples, on peut agir pour protéger nos lagons.

UN REMPART FACE AUX CYCLONES

Les récifs coralliens forment de véritables barrières de protection durant les cyclones

Ils cassent les fortes houles qui arrivent amoindries sur le littoral.

Sans eux, nos maisons et bourgs du bord de mer seraient rasés à chaque cyclone.



A faire :

- Admirez les fonds marins et les faire découvrir à ceux qui ne les connaissent pas
- Regardez sans la déranger la faune rencontrée (tortues, raies, ...) et sans la nourrir
- Respectez les périodes de pêche pour les langoustes, lambis et oursins
- Optez pour la mise en place de corps morts destinés au mouillage des bateaux

Et les coraux vous disent merci !

OP X E



Macrophotographie de *Meandrina meandrites*
On distingue facilement les polypes de l'animal
entre les murailles calcaires.

La plupart des coraux de Guadeloupe sortent à
la nuit pour se nourrir de petits animaux.
Acropora cylindrus, elle, déploie ses

L'*Acropora palmata* ou corail "corne d'élan" est une espèce très
fragile. Les houles cycloniques et les maladies l'ont quasiment fait
disparaître de nos eaux et les repousses se font rares.



Les coraux ont des
manières, les
certains périoc
se déposent



Les coraux poussent de 1 à quelques cm par an selon les espèces. Si aucune atteinte ou pollution ne survient, une colonie corallienne peut mesurer plusieurs mètres et dater de 100 à 200 ans.

deloupe ouvrent leurs tentacules
tes proies. L'espèce *Dendrogyra*
polypes de jour comme de nuit.



photo

raux se reproduisent de différentes
plus évolués pondent des larves à
des précises de l'année. Ces larves
t et forment de nouvelles colonies.



Droits et devoirs de l'usager



Profitez de la plage

La plage est un milieu naturel superbe dont nous profitons tous le temps d'un petit bain, d'un partie de foot ou d'un pique nique.

Mais cet univers fait de raisiniers, cocotiers, sable

blanc -ou noir- et cayes est très fragile. Soumis chaque année aux cyclones et tempêtes, il est victime d'érosion naturelle et de nombreuses plages voient ainsi leur sable se raréfier.

Le sable reste à la plage

Raison de plus pour ne pas en prélever ! Le sable de nos plages est issu d'un long processus naturel de dégradation des récifs coralliens et des algues qui peuplent nos lagons. En Guadeloupe, trop de sable est encore prélevé illégalement en vue de construire des maisons. Pourtant, ce sable riche en sel et en iode est impropre à la construction. Il fragilise les édifices et accélère la rouille des fers à béton. Ce qui s'avère très dangereux en cas de tremblement de terre !



Les poubelles retournent à la maison

Quand on vient à la plage, on apporte un sac-poubelle... et on le ramporte chez soi !

Rien de plus désagréable en effet que de venir pique-niquer dans les déchets laissés par les autres. Nos plages sont fragiles, elles n'aiment pas plus



les déchets que nos jardins ou nos maisons. Alors, cessons de déposer nos poubelles aux pieds des arbres, elles ne seront pas ramassées, les mairies n'ayant pas les moyens de procéder au nettoyage de tout le littoral de l'île.

Végétaux : stop à la machette !

Raisiniers, catalpas bord de mer et cocotiers apportent une ombre bénéfique et participent à la lutte contre l'érosion du littoral. Trop souvent coupés ou taillés à coup de machette (pour pouvoir garer la voiture à l'ombre par exemple), ils souffrent et parfois meurent de ces entailles trop profondes. Alors, respectons nos arbres de bord de mer, ils appartiennent à une zone préservée !



La voiture se gare au parking

La plage n'est pas une route ni un parking ! Il est d'ailleurs strictement interdit aux véhicules de rouler hors des routes et de faire du hors-piste ! Idem pour les quads et motos, les plages et chemins de bord de mer, leur sont interdits.



Les amendes prévues par la loi sont lourdes : 1500 euros et mise en fourrière du véhicule !

Alors laissez votre voiture au parking et marchez un peu !

Coquillages et coraux : pas touche !

Ramasser de jolis coquillages et coraux abandonnés sur le sable par la mer fait toujours plaisir aux enfants.

Pourtant, dans les Réserves Naturelles, cette activité est interdite. En dehors de ces zones, il est interdit de ramasser des espèces protégées (lambis, coraux, par exemple).

En la matière les douanes veillent et de nombreux voyageurs se font piéger à leur arrivée à Orly. Transporter des coraux dans ses bagages est assimilé à de la contrebande. Alors, comme le dit l'affiche (cf. page 2), "Ne devenez pas trafiquant malgré vous".



Plonger dans les profondeurs



Promenade aquatique

Sous l'eau aussi, nos mers regorgent de merveilles. Les récifs coralliens abritent de nombreuses espèces de poissons, d'anémones et il arrive même de croiser tortues et dauphins sur les récifs !

Pourtant, cette faune est menacée, les poissons victimes de la sur-pêche, les coraux fragilisés par le réchauffement climatique, les tortues toujours la proie des braconniers.

Le plongeur responsable sait que cet univers est fragile. En bateau ou sous l'eau, il connaît les gestes qui préservent faune et flore sous-marines ... et il les applique !

- Ne jamais jeter l'ancre dans les récifs coralliens mais toujours utiliser les corps morts prévus à cet effet
- Ne rien jeter par-dessus bord
- Palmer avec prudence pour ne pas casser les coraux
- À savoir : en un coup de palme, on peut casser ce que la Nature a mis 10 ans à faire pousser !
- La pêche au fusil de nuit est interdite tout comme la pêche en bouteilles !
- La pêche est interdite dans les zones de réserve du Grand cul-de-sac Marin, de Petite-Terre et de Pigeon.

La charte internationale du plongeur responsable

Mise en place par l'association Longitude 181, cette charte concerne tous les plongeurs sous-marins. Elle n'est pas une somme de contraintes mais un guide des bonnes pratiques.

Elle préconise ainsi de refuser à bord des bateaux de plongée les assiettes et gobelets en plastique qui mettent des dizaines d'années à se dégrader.

Mais aussi d'éviter le contact avec les plantes et animaux fixés. Elle conseille de ne rien prélever, sauf des images et des souvenirs. Et bien sûr d'éviter de nourrir les poissons

Si ces principes sont valables pour les plongeurs avec bouteilles, ils s'appliquent aussi aux adeptes des randonnées sub-aquatiques en palmes, masques et tubas !

Plus d'informations sur : www.longitude181.com



Entre la sur-pêche et la pêche des espèces protégées, nos ressources sont aujourd'hui malmenées. La pêche doit donc elle aussi limiter ses impacts sur le milieu afin de préserver la biodiversité de l'océan.

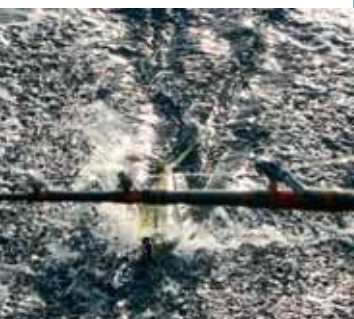
Pêcheurs occasionnels ou pêcheurs professionnels sont plus que jamais concernés par la réglementation de leur activité, une réglementation qui existe, rappelons-le, avant tout pour préserver les ressources. Car une mer sans poissons signe la fin de toute une filière !



Les nasses

Les nasses abandonnées au fond de l'eau restent des pièges actifs pour nombre d'espèces aquatiques.

Chasseurs et pêcheurs, amateurs ou professionnels doivent avoir conscience de leur impact sur l'environnement et respecter le milieu dans lequel ils prélèvent poissons, crustacés et coquillages afin de sauvegarder la ressource.



Vous pouvez agir !

En tant que consommateur

- En refusant d'acheter de trop petits poissons ou des langoustes porteuses d'oeufs
- En veillant bien à respecter les périodes de pêche
- En refusant d'acheter des bijoux fabriqués à partir d'écaillés de tortue ou de coraux

En tant que chasseur sous-marin :

- En ne chassant pas plus que ne pouvez consommer
- En respectant les saisons et les limites de capture

En tant que pêcheur :

- En respectant les saisons de pêche et les limitations de capture.

En tant que plaisancier :

- En vous amarrant uniquement aux mouillages installés autour de l'île (il en existe 40)
- En ne jetant rien par-dessus bord
- En limitant autant que possible l'emploi des anti-fouling, et dans tous les cas en n'utilisant que des anti-fouling conformes à la réglementation.

Si vous constatez une infraction, signalez-la au comité des pêches ou à la gendarmerie.

Pêche : les espèces réglementées



Les tortues marines

Reptiles **intégralement protégés** par la **Convention de Washington**.

La pêche, la consommation et la détention d'écaillés sont formellement interdites.



Les petits poissons

Ils ne doivent pas être mis en vente ou pêchés s'ils n'ont pas atteint la taille de 10 cm, mesurés de la pointe du museau à extrémité de la nageoire caudale.

Les coraux, gorgones et éponges :

La pêche, la vente et la destruction des coraux, des gorgones et des éponges sont interdites en tout temps et tous lieux du département de la Guadeloupe.

Le barrage des passes entre les récifs, des rivières, des ravines, des lagunes, des canaux, et des étangs, par quelque procédé que ce soit, est interdit.

Les langoustes

Seule la pêche à la main est autorisée mais fortement réglementée :

Ne peuvent être capturées :

les langoustes "royales" inférieures à 21 cm

les langoustes "brésiliennes" inférieures à 14 cm

les langoustes grainées (portant des œufs de toutes les espèces et de toutes les tailles).

La taille des langoustes se mesure de la pointe du rostre à l'extrémité de la queue.



Les oursins blancs

La période d'interdiction **pour les professionnels est du 15 janvier au 15 décembre** (il n'y a pas eu d'ouverture de pêche ces deux dernières années).

Les oursins blancs **sont totalement interdits de pêche aux plaisanciers**.

Les lambis

La pêche du lambi est autorisée seulement pour les pêcheurs professionnels. **Elle est strictement interdite pour les pêcheurs plaisanciers ou les pêcheurs à pied.**

Période de pêche : du 1er octobre au 21 janvier. En principe le mois de janvier est réservé à la pêche profonde au-delà de 20m (parce qu'il n'y a plus que des juvéniles au-dessus).

Interdiction de tout temps de pêcher les lambis sans pavillon. Ils ne sont pas adultes.

Seuls les lambis à pavillon bien formé et assez épais (qui ne se casse pas à la main) peuvent être pêchés.

Bien entendu, la pêche avec bouteilles est interdite.



Les espèces protégées

Parmi les nombreuses espèces protégées, les cétacés et les tortues marines bénéficient en Guadeloupe d'une attention toute particulière.

Vingt-deux espèces de cétacés à dents ont ainsi été recensées dans les eaux de notre île et pas moins de cinq des sept espèces de tortues marines répertoriées dans le monde.

Chaque année, ces différentes espèces sont observées au large des côtes en plus ou moins grand nombre. Les cachalots, par exemple, viennent ici en groupes familiaux, pour s'alimenter toute l'année sur les reliefs sous-marins. Les



Copyright R. Renaldi pour Evasion Tropicale

accouplements ont lieu de janvier à mai, avec la venue des grands mâles solitaires. Les dauphins, globicéphales tropicaux et autres delphinidés sont également observés toute l'année.

La Guadeloupe est enfin un lieu d'observation des baleines à bosse qui rejoignent de décembre à mai les eaux chaudes de la Caraïbe pour se reproduire et mettre bas. Quant aux tortues, elles sillonnent nos eaux à longueur d'année, mais viennent se reproduire sur nos rivages en saison de ponte (de mars à novembre).

La nuit, elles viennent enfouir dans le sable de nombreux œufs qui deviendront deux mois plus tard de beaux bébés tortues !



Participez à leur protection !

Copyright R. Rinaldi pour Evasion Tropicale

L'observation des cétacés en milieu naturel est un privilège rare, mais le danger de perturber les animaux existe bien. L'alimentation, le repos, la reproduction, la mise bas et l'allaitement sont les principales activités des mammifères marins dans la région.

En cas de rencontre, ne cherchez pas à les approcher. Si vous manquez d'exercice, dans l'observation de ces espèces, ces géants des mers (pouvant peser plusieurs dizaines de tonnes), peuvent présenter un danger pour votre embarcation (collision, comportements d'évitement, sauts, changements brusques de cap..) et être dérangés dans les activités cruciales pour leur survie. Privilégiez une observation en toute sécurité à 200 m des animaux. Avec des jumelles, le spectacle sera grandiose.

Et s'ils décident de s'approcher, mettez votre moteur au point mort et profitez ! Éloignez vous ensuite doucement. Et surtout, jamais de mise à l'eau !

Pour de meilleures observations, faites confiance à un professionnel formé qui vous fournira toutes les informations sur les cétacés, en Guadeloupe comme dans toute la Caraïbe.

A l'initiative de l'association Evasion Tropicale, une charte de bonne conduite, en vigueur depuis 2002, énonce les principes de non-dérangement des cétacés : approche respectueuse des animaux, pas de mise à l'eau, de nourrissage...

En adhérant à ces principes, vous contribuez au développement harmonieux de l'activité d'observation des cétacés en Guadeloupe et participez à la préservation de ces espèces et du milieu marin.





Un Observatoire des mammifères marins en Guadeloupe

BREACH est une association dont l'objectif est la protection, la connaissance et l'étude des mammifères marins. À travers 2 délégations (Antilles et Méditerranée), elle mène des recherches sur les mammifères marins permettant de répondre à des questions parfois simples : Où sont les cétacés ? Combien sont-ils et comment sont structurés les groupes observés ?

Des recherches en mer sont organisées pour répondre à ces questions et permettre de connaître la tendance de l'évolution des populations des cétacés dans les eaux de l'Archipel. Ces indices sont importants pour mieux suivre

l'état des populations de baleines, dauphins, cachalots et autres cétacés et de proposer ainsi des données utiles pour leur protection. En parallèle, l'association s'investit dans des programmes éducatifs pour les enfants afin de diffuser cette connaissance patrimoniale. Un projet pilote d'Observatoire est également mis en oeuvre en Guadeloupe dans le but de partager et de faire évoluer avec les acteurs régionaux, l'état de connaissance de ces merveilleux géants des mers que sont les cétacés.

L'association développe aussi depuis fin 2007 des kits pédagogiques à destination des enseignants afin de diffuser plus facilement la connaissance sur les mammifères marins aux enfants à travers des jeux et outils éducatifs.

Breach : 06 90 86 11 29 - contact@breach-asso.org



Les tortues marines

Les espèces protégées

Longtemps pêchées, les tortues marines sont désormais protégées par l'arrêté ministériel du 14 octobre 2005 (abrogeant celui du 2 octobre 1991 concernant la Guadeloupe, et celui du 9 novembre 2000 fixant la liste des tortues marines protégées sur le territoire national). En Guadeloupe, elles se font moins rares qu'avant et reviennent pondre sur les plages de l'archipel.

Sous la responsabilité de la DIREN (Ministère de l'Ecologie) et animé par des passionnés, le Réseau Tortues Marines est actif toute l'année, sur les rivages de l'archipel. De Marie-Galante à Sainte-Rose en passant par Saint-François, les bénévoles et les animateurs du réseau se relaient pour une cause commune : la préservation des tortues marines.



les tortues les plus fréquentes en Guadeloupe

La tortue luth

Sa taille varie de 1,70 à 2 m pour un poids de 300 à 400 kg en moyenne. Elle se nourrit principalement de méduses et vit en pleine mer loin des côtes. Sa saison de ponte se situe entre mars et juillet sur les plages de sable larges et profondes.

La tortue imbriquée

Plus petite, elle mesure en moyenne 1 mètre pour un poids de 60 à 70 kg. Elle

mange des éponges et vit près des côtes. Elle pond fréquemment sur nos plages de juin à septembre.

La tortue verte

Mesurant entre 1 à 1,5 mètres, elle peut peser de 100 à plus de 150 kg. Elle vit aussi près des côtes et se nourrit des herbiers sous-marins. On enregistre en Guadeloupe moins d'une centaine de pontes par an entre mai et octobre.

Tortue luth (*Dermochelys coriacea*), Tortue caouanne (*Caretta caretta*), Tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*), Tortue de Kemp (*Lepidochelys kempi*), Tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*), Tortue verte (*Chelonia mydas*), elles étaient nombreuses à sillonner nos eaux et à venir pondre sur nos rivages. Menacées de disparition, elles ont été protégées et reviennent désormais sur notre littoral. Mais, en saison de ponte, elles restent menacées : les oiseaux, les crabes et les chiens errants sont leurs principaux prédateurs. En mer, elles sont toujours victimes des captures accidentelles dans les engins de pêche.

Et certains hommes continuent de braconner et l'on retrouve régulièrement des tortues dépecées sur les plages. La DIREN, l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) et le Réseau Tortues Marines s'emploient à surveiller tout cela. En saison de ponte, les plages les plus



fréquentées par les tortues sont contrôlées par les bénévoles. Quand une tortue est repérée, elle est identifiée et baguée. Certaines sont même dotées d'une balise Argos qui permet de les suivre au long de leur migration.

Le suivi des pontes de tortues marines

Chaque année, le réseau Tortues Marines Guadeloupe, l'un des mieux structurés à l'échelle des DOM, met en place un suivi des pontes dans l'objectif d'étudier la dynamique des populations des tortues marines nidifiant sur l'archipel. Des patrouilles de bénévoles sillonnent donc les plages durant la saison des pontes à la recherche de traces dans le sable. C'est souvent au petit matin que l'on peut apercevoir ces traces qui, une fois analysées

par les spécialistes du Réseau, livreront leurs secrets. L'espèce exacte pourra ainsi être déterminée et la date de remontée suivante précisée. Car une tortue revient souvent pondre plusieurs fois au même endroit et les bénévoles du Réseau sauront ainsi où et quand revenir pour baguer la maman tortue. Car le baguage est aussi l'une des attributions du Réseau, sous le contrôle de la DIREN et après une formation adhoc. Une fois baguées (et donc identifiées), les tortues sont mieux suivies d'une année sur l'autre.



Réseau Tortues Marines
www.tortuesmarinesguadeloupe.org
 Guadeloupe : 06 90 81 12 34

Les réserves naturelles



Qu'est ce qu'une réserve naturelle ?

Une réserve naturelle est un territoire protégé pour préserver un patrimoine naturel remarquable et menacé, qu'il s'agisse d'espèces vivantes animales et végétales,

de minéraux, de fossiles, ou du milieu naturel, pouvant inclure des activités traditionnelles.

Nos réserves structurées en réseau

En Guadeloupe, les quatre réserves sont très distantes les unes des autres. C'est pour cela que dès octobre 2002, la DIREN Guadeloupe dans le cadre de son programme IFRECOR a créé le Réseau des Réserves. De nombreux échanges et projets communs ont été mis en place dans ce cadre et, en 2007, un protocole de suivi des milieux a vu le jour. Son but ? Suivre sur plusieurs années l'évolution des différentes communautés vivant dans les quatre réserves naturelles de l'île. Ainsi, désormais les lambis, les coraux,

les herbiers, les oursins ou encore les macro-algues seront étudiés à la loupe afin de livrer leurs secrets.

Ce protocole de suivi du milieu marin débouchera à terme sur une autonomie des réserves naturelles. Chacune pourra ainsi connaître année après l'année l'état général du milieu dont elle a la charge. Ce qui nous permettra à tous de suivre de près l'évolution du milieu marin qui nous entoure.



Les activités réglementées ou interdites dans les réserves

Selon les pressions exercées par l'homme, certaines activités peuvent être réglementées ou interdites :

- la chasse, la pêche, les prélèvements, les rejets, les dérangements, les destructions de la faune, de la flore et des milieux naturels,
- l'introduction d'espèces,
- la plongée sous-marine,
- le campement,
- le scooter des mers et le jet ski.

Parallèlement, des aménagements sont mis en place afin de concilier les différentes activités liées aux réserves :

- des mouillages pour les bateaux,
- des sentiers d'interprétation,
- des balisages terrestres et marins,
- des panneaux d'information dans les ports de pêche et les marinas
- des sentiers de randonnée...



Le Grand Cul-de-Sac Marin

La plus connue et la plus ancienne de nos réserves naturelles est celle du Grand Cul-de-Sac Marin. Créée en 1987 elle couvre 3737 hectares et est délimitée par la plus grande barrière récifale des Petites Antilles. En 1993, le Grand-cul-de-Sac Marin a été classé zone humide d'importance internationale pour les oiseaux par la Convention de Ramsar.



Les îlets de Petite-Terre

Cette réserve naturelle a vu le jour en 1998 et elle comprend 842 ha de partie marine et 148 ha de partie terrestre. Elle représente, grâce à son classement, une destination touristique majeure, mais dont l'accès est réglementé pour les professionnels (quota journalier, autorisation annuelle nominative,...). Ces mesures permettent une fréquentation importante tout en protégeant les espèces et les milieux.

Parmi les espèces emblématiques on peut noter la présence d'une importante population d'Iguanes des Petites Antilles, un peuplement de Gaiac ayant une forte valeur patrimoniale. C'est aussi un refuge privilégié pour de nombreux oiseaux migrateurs et sédentaires (plus de 140 espèces recensées) et un des principaux sites de ponte des tortues vertes et imbriquées de l'archipel guadeloupéen.

Saint-Barthelémy

Créée en 1996, cette réserve offre 1200 hectares de récifs coralliens, fonds sableux et herbiers protégés.

Saint-Martin

Protégée depuis 1998, elle couvre 3060 hectares et recèle un patrimoine naturel exceptionnel. L'île étant soumise à une très forte pression foncière, cette réserve offre un espace protégé à 80 espèces d'oiseaux dont 40 intégralement protégés, aux grands dauphins et aux baleines à bosse qui viennent s'y reproduire et mettre bas.



Les actions menées par l'IFRECOR

L'Initiative Française pour les Récifs CORalliens (IFRECOR) est la prolongation nationale de l'International Coral Reef Initiative (ICRI), une stratégie internationale de protection et de gestion durable des récifs coralliens. La Guadeloupe, comme les autres DOM, possède son propre Comité Local IFRECOR, il se réunit deux fois par an afin de déterminer les différentes actions à mettre en place sur l'île en respectant les indications du plan national et la stratégie régionale. C'est la DIREN qui assure le secrétariat du programme IFRECOR Guadeloupe.

Depuis 2000, date de sa création, le programme IFRECOR pour la Guadeloupe a mené à terme de nombreuses actions et accompagné toujours plus de projets innovants.

Un récif sain



Le programme IFRECOR en Guadeloupe depuis 2000 c'est notamment :

- Des **partenariats** avec les acteurs locaux du milieu marin
- La **mise en réseau** des réserves naturelles
- L'**inventaire** des ressources menacées par la pollution des hydrocarbures et le **guide** sur les impacts des hydrocarbures en milieu récifal,
- L'inventaire des **mouillages forains**, la réalisation de **13 sentiers** du littoral la mise en place de **40 mouillages** pour les plongeurs
- L'**évaluation** de la présence de pesticides dans les organismes marins
- La **cartographie** des fonds marins sur tout l'archipel de la Guadeloupe et la sensibilité du milieu
- La mise en place des **suisvis sous-marins** de l'état de santé des récifs
- L'évaluation socio-économique des **Aires marines protégées**
- Un programme de **communication** pour le grand public (Action Corail) et pour les scolaires (Coraline)
- La création de la **journée régionale de nettoyage** des fonds et littoraux de Guadeloupe (1ère édition en 2004)

Et d'ici 2010, c'est encore de nombreuses actions

- La **prise en compte des récifs coralliens** dans l'instruction des dossiers d'urbanisme et d'aménagement
- La création de **nouvelles aires marines protégées** et de zones de cantonnements de pêche
- La poursuite des **actions de communication** auprès des différents publics
- La création d'un **site internet IFRECOR** (ifrecor.org)

Un récif dégradé



A retenir : les **objectifs** de l'IFRECOR

- La **gestion intégrée** des zones côtières
- L'**information** et la sensibilisation
- Le développement des **moyens d'actions**
- La protection et la **gestion durable** des récifs coralliens
- L'établissement d'un **réseau de surveillance** des DOM et TOM
- L'**échange** d'expérience et le transfert de connaissance entre les acteurs sur les récifs coralliens.



Le CoRéGua de la FFESSM est le Comité Régional Guadeloupe de la FFESSM, Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous Marins.

Ce comité régional est un Organisme Déconcentré (OD) de la FFESSM, c'est-à-dire qu'il est directement délégataire de la Fédération Nationale.

Le Comité n'a pas moins de 8 Commissions différentes : technique, biologie et environnement, archéologie sous-marine, nage avec palmes, médicale, apnée, pêche sous-marine et audiovisuelle.

Un total de 43 clubs et structures commerciales sont affiliés à la FFESSM sur toute la Guadeloupe, îles du Nord comprises.

Le CoRéGua mène différentes actions pour la préservation de l'environnement sous-marin et ce, dans le cadre du programme IFRECOR :

- Construction de mouillages écologiques
- Mise en place des sentiers sous-marins
- Collaboration et construction des stations Reef Check
- La journée régionale de nettoyage de la Guadeloupe

Les mouillages écologiques

Les biocénoses souffrent de dégradations, dues, entre autres, aux activités nautiques de loisir et de tourisme telles que la plaisance, la plongée, les excursions en mer, la pêche.... Toutes ces activités nécessitent de jeter l'ancre hors des ports et des zones pourvues de postes de mouillage. Le blocage de l'ancre et sa remontée, entraînent des fragmentations d'herbiers et de coraux.

Il était donc nécessaire, de mettre en place des actions et des dispositifs.

A ce jour, 15 mouillages écologiques ont été installés sur toute la Guadeloupe avec, en perspective pour 2009, 23 de plus.

Les étapes de l'installation d'un mouillage écologique





Les sentiers sous-marins

La mise en place de sentiers sous-marins sert à mettre en valeur une zone littorale spécifique. La zone d'implantation a pour but de représenter un milieu typique et remarquable, propice à la découverte de la vie sous-marine. Cet espace sera indiqué par une signalétique spécifique (panneaux d'accueil) permettant de référencer la zone comme territoire se prêtant à l'observation en surface, qui pourra ensuite être menée par un guide ou non.



L'implantation de 3 sentiers sous-marins est prévue pour 2009.

Reef Check



Depuis plusieurs années des suivis de la faune et flore sous-marines ont été mis en place via des protocoles simplifiés à destination des plongeurs et surfeurs. Le réseau international Reef Check (www.reefcheck.org) en est un exemple. Ces suivis permettent de mesurer l'état de santé des récifs coralliens sur la planète et font l'objet de publications scientifiques et grand public.

A ce jour, nous comptons 3 stations sur la Guadeloupe.

FFESSM, Pigeon (Bouillante)
Tous les jours de 8h30 à 16h30
le vendredi de 9h à 12h
Tél. : 05 90 98 58 99
<http://coregua.free.fr/>



La journée régionale de nettoyage de la Guadeloupe



L'objectif de cette journée est de faire prendre conscience au grand public que la mer, les plages, la nature en général, ne sont pas des "poubelles", que le taux de déchets augmente et que le système de récupération de déchets est loin d'être au point ici en Guadeloupe.

Les actions menées par l'IFRECOR



L'association AQUAPLANET vous présente la
CHARTRE ECOMARINE

Je m'engage à respecter et à faire respecter dans mon entourage ces écocistes simples mais utiles pour l'environnement.

1. Je respecte la mer et son littoral : je ne jette rien par dessus bord sauf les denrées périssables. je dis STOP aux mégots sur les plages et dans l'eau.

2. Lors des avitaillements :

- j'utilise de préférence un cabas plutôt que des sacs en plastique.
- j'évite l'achat de gobelets, d'assiettes et de couverts en plastique jetable.
- je limite les emballages inutiles (les portions individuelles).
- j'achète si possible des produits locaux.

3. A bord :

- je trie mes déchets (plastique, verre, métal, carton, piles), et les dépose dans des conteneurs appropriés.
- j'opte pour des produits biodégradables* (produit vaisselle, shampoings, savon).
- je gère ma consommation d'eau douce aussi bien en mer qu'à terre.

4. Pour l'entretien de mon bateau (antifouling, détergentsetc) je privilégie des produits respectueux de l'environnement.*

5. J'évacue batteries, piles et huiles usagées dans des bacs prévus à cet effet.

6. Je développe l'usage des énergies renouvelables sur mon bateau (panneaux solaires, éoliennesetc) et je choisis des batteries rechargeables plutôt que des piles.

7. Dans les marinas j'évite d'utiliser les sanitaires du bord.

8. Au mouillage :

- je limite l'utilisation de mon moteur et de mon dessalinisateur.
- je privilégie les corps morts sinon je dépose mon ancre sur des fonds sableux (non sur des récifs ou des herbiers).

9. Je respecte la faune et la flore aquatique ainsi que les zones protégées et je dois limiter ma pêche selon la réglementation en vigueur.

10. Je ramasse les déchets trouvés en mer ou sur les plages et les ramène au port pour les déposer dans des conteneurs.

En adoptant la Charte, je deviens un écomarin engagé.

En préservant notre environnement nous préservons notre bien-être.

Association AQUAPLANET: Natacha HAUBRICH- 0590 85 78 29- natacha.haubrich@wanadoo.fr





Action Corail est un stand itinérant visant à informer les usagers de la plage sur la fragilité du milieu marin. Il circule de plage en plage chaque année durant les grandes vacances pour accueillir les enfants des centres de loisirs, les vacanciers et le grand public. Deux mois pour mieux faire connaître mer, coraux et mangroves et apprendre à les protéger.

Depuis trois ans, Action Corail parcourt les plages de l'archipel à la rencontre du public. Initié par la DIREN dans le cadre de son programme IFRECOR en 2006, le

projet a atteint son rythme de croisière. Très attendu par les centres de loisirs de l'île, il fait désormais partie intégrante des programmes des grandes vacances.

Découvrir la mer

Le stand Action Corail organisé par l'association Terre d'Avenir permet à tous de découvrir la mer au travers d'une exposition photographique et de panneaux consacrés aux écosystèmes marins tropicaux. Deux maquettes en trois dimensions viennent

compléter le tableau en offrant une vision très réelle du milieu sous-marin. Mais pour découvrir la mer, rien ne vaut un plongeon grandeur nature. C'est pourquoi le stand Action Corail propose une initiation gratuite à l'apnée pour tous. Équipés de masques et tubas, les apprentis plongeurs partent découvrir la barrière de corail et rencontrer les poissons.



Terre d'Avenir : objectif protection des récifs

L'association Terre d'Avenir a été créée en 2002 par une équipe de passionnés de la mer. Planchistes, surfeurs, plongeurs, tous ces fans de glisse ont décidé de mettre leurs compétences au service d'une association. Un site

internet est né : (www.terredavenir.org) puis un journal du même nom. Aujourd'hui l'association organise aussi des conférences en milieu scolaire sur la protection du milieu marin et des stands d'information sur les récifs coralliens.



Association Terre d'Avenir
www.terredavenir.org
mail : contact@terredavenir.org
0590 23 02 62



L' Aquarium de la Guadeloupe



Seul aquarium des Antilles Françaises, l'Aquarium de la Guadeloupe est un trésor de richesses sous-marines. Il permet d'approcher de très près la faune et flore des profondeurs et de tout connaître sur les espèces qui circulent dans nos lagons, mangroves et récifs.



L'aquarium de la Guadeloupe n'est plus à présenter : ouvert depuis 1986, il n'a cessé depuis d'accueillir des visiteurs du monde entier. Mais, chaque année, il est également visité par de très nombreux scolaires qui viennent ici découvrir le monde merveilleux de la mer. L'ambiance

est feutrée, l'éclairage tamisé pour mieux faire ressortir les différents bassins dans lesquels de nombreuses

espèces vivent. Si les crabes de terre ouvrent le bal, les diodons, les murènes et tarpons prennent vite le relais. Sans compter les piranhas qui, désormais, s'épanouissent dans un bassin bien à eux ! Les hippocampes feront le bonheur des enfants tout comme les poissons pierre qui cherchent à se fondre dans leur décor. Et pour les amateurs, toute une vie sous-marine méconnue est également à l'honneur à l'Aquarium. Des



algues aux couleurs différentes qui dansent dans l'eau, des coraux qui surprennent par leurs formes arrondies, des anémones toujours en mouvement ...

Depuis le mois de juillet 2007, l'Aquarium accueille de nouveaux occupants : des requins Pointe Noire venus de Barbuda. Ils vivent avec d'autres poissons dans le plus vaste des aquariums (250 000 litres d'eau). Autre nouveauté, les tortues marines possèdent désormais leur propre aquarium et offrent un merveilleux ballet aquatique à la fin de la visite. Dans cette dernière salle, une exposition toute nouvelle et très complète leur est également consacrée.

En pratique : L'aquarium est ouvert tous les jours de 9h à 19h.

Tél. : 0590 90 92 38 – Marina de Pointe-à-Pitre
www.guadeloupeaquarium.com

Tarifs : 9€ par personne pour les adultes, 6€ par enfant de moins de 12 ans et gratuit pour les moins de 5 ans.

Accessible à tous, l'Aquarium est équipé tout au long du parcours de tabourets en bois qui permettent aux plus jeunes de prendre de la hauteur et de mieux voir les bassins.



L'École de la Mer est une association destinée à sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement marin. Par ses activités, elle cherche à les ouvrir sur la mer, à leur faire aimer ce milieu à la fois merveilleux et fragile. Depuis début 2009, elle propose des sorties en mer passionnantes !

C'est au départ de l'Aquarium de Guadeloupe que se font ces sorties d'un nouveau genre. Encadrés par un moniteur diplômé et formé aux écosystèmes marins de la région, les enfants embarquent à bord

d'un bateau semi-rigide. Les sorties durent 3 heures en moyenne. Auparavant, ils reçoivent une formation théorique à l'utilisation du matériel de snorkeling et assistent à la projection d'un film éducatif sur la faune et la flore qu'ils vont rencontrer.



Découvrir la vie sous marine

Après une visite de l'Aquarium, un détour par la nouvelle salle de travaux pratiques, les enfants et leurs moniteurs, équipés de palmes, masques et tubas, partent à la découverte des poissons et coraux qui peuplent nos lagons et nos récifs. De retour sur le bateau, ils apprennent à identifier la faune et la flore rencontrée et trouvent toutes les réponses à leurs questions. Car il s'agit bien pour les responsables de l'École de la Mer de développer en Guadeloupe des activités pédagogiques et de vulgarisation scientifique de thèmes ayant trait à la mer. Car l'École reçoit déjà chaque année plusieurs milliers d'enfants. Si jusqu'à présent, elle utilisait l'Aquarium de la Guadeloupe comme seul outil pédagogique, elle offre aujourd'hui à tous les enfants la possibilité d'aller voir sous la mer "pour de vrai".



Pour les familles : Guadeloupe Explorer

Pendant les vacances et les week-ends, un programme spécifique est proposé aux plus grands et aux familles. L'École de la Mer propose des stages de découverte écologique, intitulés "Guadeloupe Explorer".

Le principe est de faire découvrir sur une journée complète de façon ludique et interactive un biotope particulier de l'environnement marin de l'île. Avec bien sûr à la clé une magnifique sortie en mer pour approcher au plus près poissons et coraux !

Trois thèmes sont proposés :

- 1. A la rencontre de la barrière de corail.*
- 2. Découverte de la mangrove.*
- 3. Sensibilisation aux biotopes marins de la Guadeloupe.*

École de la mer - 0590 90 92 38

Place Créole - La Marina - 97190 Gosier

Email : ecolemer@orange.fr

<http://ecoledelamerguadeloupe.org/>

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT

Service Milieu Marin

Chemin des Bougainvilliers 97100 BASSE TERRE
Tél. : 0590 99 35 60
diren971@developpement-durable.gouv.fr
www.guadeloupe.ecologie.gouv.fr

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES MARITIMES

20, rue Henri Becquerel - BP 2466
97085 JARRY CEDEX - Tél. : 0590 41 95 50

RÉGION GUADELOUPE Service Environnement

av Paul Lacavé 97100 BASSE TERRE
Tél. : 0590 80 40 40 Poste 42-91 - www.cr-guadeloupe.fr

COMITE DU TOURISME DES ILES GUADELOUPE

5 square de la Banque BP 555
97166 POINTE A PITRE CEDEX
Tél. : 0590 82 09 30
info@lesilesdeguaadeloupe.com
www.lesilesdeguaadeloupe.com

COMITÉ REGIONAL DES PÊCHES MARITIMES ET DES ELEVAGES MARINS DE GUADELOUPE

2, bis rue Schoelcher 97110 POINTE A PITRE
Tél. : 0590 90 97 87 - Crpmem971@orange.fr

ASSOCIATION EVASION TROPICALE

Rue des palétuviers - 97125 Pigeon Bouillante
Tél. : 0590 92 74 24 - 0690 57 19 44
evastropic@wanadoo.fr
www.evasiontropicale.org

PARETO ECOCONSULT - REEF CHECK GUADELOUPE

19 village de la Jaille, 97122 BAIE MAHAULT
Tél./Fax : 0590 41 10 70 - Cell. : 06 90 48 97 88
rgarnier.pareto@orange.fr

RESEAU TORTUES MARINES GUADELOUPE

Association Kap' Natirel C/O DIAZ MONNERVILLE Gilda
Maison Marin - Section Soldat
97114 Trois-Rivières - GUADELOUPE
Tél. : 0690 81 12 34
eric.delcroix@tortuesmarinesguadeloupe.org
www.tortuesmarinesguadeloupe.org

RESERVE NATURELLE DE PETITE TERRE

- Office National des Forêts Jardin d'Essais
97139 Les Abymes
Tél. : 0590 21 29 93 - rene.dumont@onf.fr
- Association "Ti-tè"
Capitainerie - 97127 La Désirade

RESERVE NATURELLE NATIONALE DE SAINT-MARTIN

Antenne du Conservatoire du Littoral
803, Résidence les Acacias - Anse Marcel
97150 SAINT-MARTIN
Tél. : 0590 29 09 72 - Cell. : 0690 38 77 71
www.reservenaturelle-saint-martin.com
reservenaturelle@domaccess.com

PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE

Parnasse 97120 SAINT CLAUDE
Tél. : 0590 80 13 56
www.guadeloupe-parcnational.com

IFRECOR Comité Guadeloupe

Tél. : 0590 99 35 60
www.ifrecorguadeloupe.org

ONF Office National des Forêts

Jardin botanique lieu-dit Circonvallation
97100 BASSE TERRE
www.onf.fr/guadeloupe
Tél. : 0590 99 28 99

ONCFS Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Chemin des Bougainvilliers - 97100 BASSE TERRE
Tél. : 0590 99 23 52 - Tél. : 0590 99 35 60

AQUARIUM DE LA GUADELOUPE

Place Créole - La Marina
97190 Gosier - Tél. : 0590 90 92 38
aquarium-guadeloupe@wanadoo.fr
www.guadeloupeaquarium.com

ASSOCIATION BREACH

Maison Martel Thélémaque
Route de Mare Café - 97190 Le Gosier
Tél. : 0590 68 31 05 - Cell. : 0690 86 11 29
contact@breach-asso.org

ASSOCIATION KARET

Place Créole - La Marina
97190 Gosier - Tél. : 0590 90 92 38
www.centredeinskaret.org

ASSOCIATION TERRE D'AVENIR

40 rue des coraux - 97160 Le Moule
Tél. : 0590 23 02 62 - 0690 55 05 72
contact@terredavenir.org
www.terredavenir.org

ECOLE DE LA MER

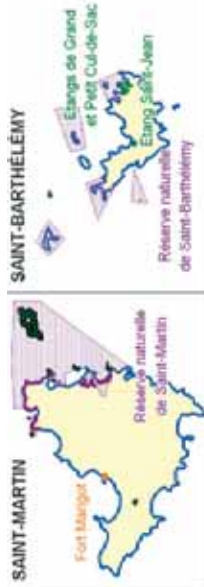
Place Créole - La Marina - 97190 Gosier
Tél. : 0590 90 92 38 - ecolemer@orange.fr
www.ecoledelamerguadeloupe.org/

FFESSM COREGUA

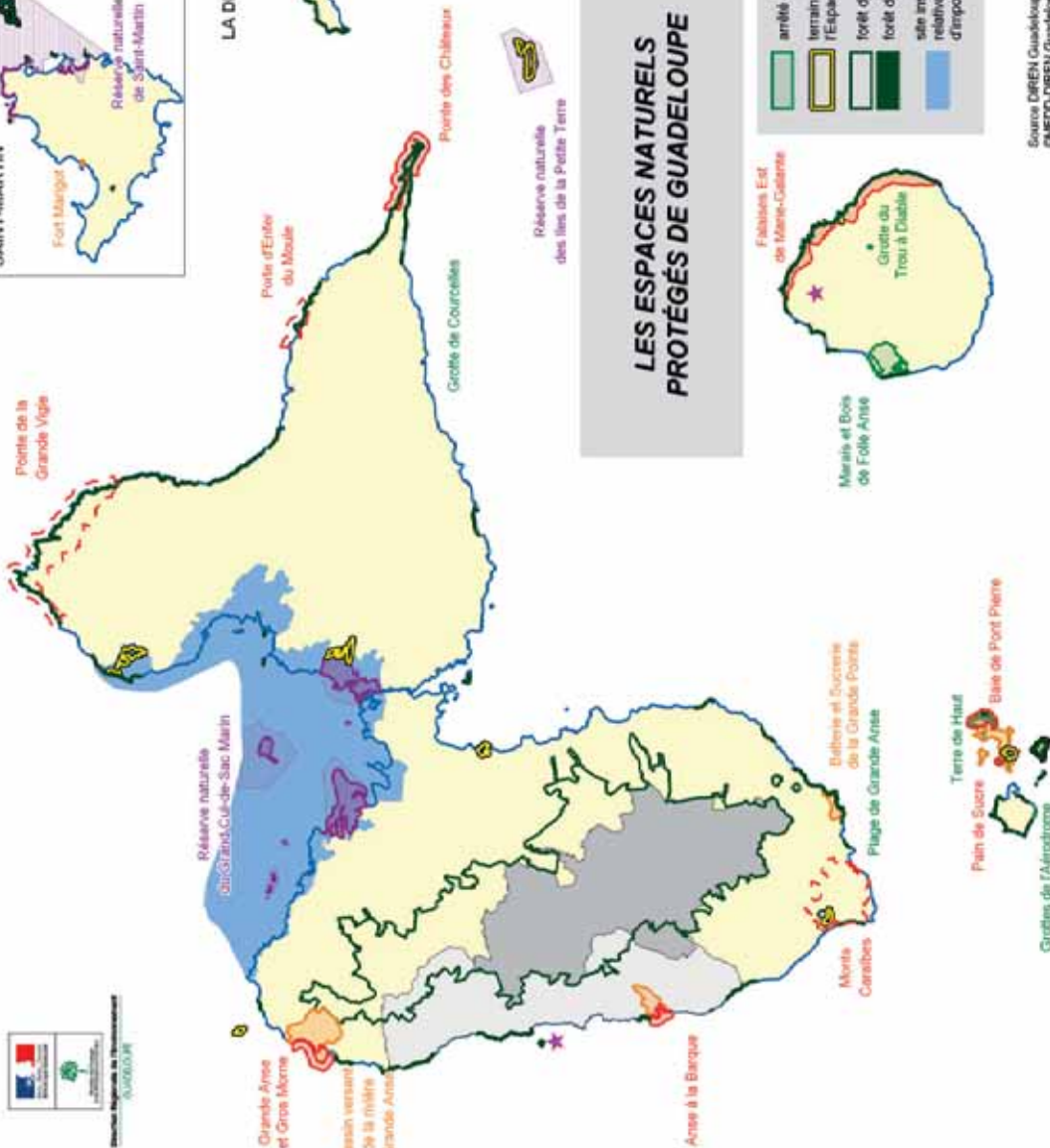
Fromager 97125 BOUILLANTE
Tél. : 0590 98 58 99
coregua.ffessm@wanadoo.fr
<http://coregua.free.fr>

RESERVE NATURELLE DE SAINT-BARTHELEMY

BP 683
97099 Saint Barthélemy CEDEX
Tél. : 0590 27 88 18 - Cell. : 0690 31 70 73
resnatbarth@wanadoo.fr
<http://pagesperso-orange.fr/reserve-naturelle-st-barth/index.htm>



LA DESIRADE



LES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS DE GUADELOUPE

Parc National

- Zone Centrale
- Zone périphérique

Réserve naturelle

- partie marine
- partie terrestre
- projet

Sites

- projet
- site classé
- site inscrit

- arrêté de protection de biotope
- terrain acquis par le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres
- forêt départementalo-dominiale
- forêt domaniale du littoral
- site inscrit sur la liste de la convention de Ramsar relative à la protection des zones humides d'importance internationale



Source: DREN Guadeloupe, fond cartographique BD CARTOIE (échin 2001) SIAEEO-DREN Guadeloupe (juin 2005)

GADÉ SA KA PASÉ ANBA DLO LA !*



Direction Régionale de l'Environnement
OCCITANIE

durée de vie des déchets en mer

* REGARDEZ CE QUE L'ON TROUVE AU FOND DE LA MER ?



Ce guide a été édité dans le cadre de l'Année Internationale des Récifs Coralliens par la DIREN dans le cadre de son programme IFRECOR.



Ce projet a été cofinancé par l'UNION EUROPEENNE
Fonds Européen de Développement Régional